



P 2163

ID

5605

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Au pétitionnaire

Luxembourg, le 11 mars 2022

Objet : Votre demande de pétition publique 2163 – Chers amis, Le projet du gouvernement de transformer le pass sanitaire en pass vaccinal le 15 janvier n'est pas une formalité administrative. C'est un point de non-retour vers l'obligation vaccinale généralisée, C'est autoriser une discrimination de chaque luxembourgeois et frontalier en fonction de son statut vaccinal. Ne nous laissons pas faire ! Cette mesure VOUS concerne.

Monsieur,

La Commission des Pétitions, réunie en date du 2 mars 2022, a constaté que sa demande de reformuler le texte de votre pétition est restée sans suite favorable de votre part.

Partant, votre demande de pétition a été déclarée irrecevable.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés